

« La crise aura permis d'expérimenter à grande échelle » (Frédéric Dehan, au colloque de l'ADGS)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°222464 - Publié le 01/07/2021 à 18:36
Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 02/07/2021 à 11:31

« La crise que nous avons vécu aura permis d'expérimenter à grande échelle (...) la mise en place de dispositifs dans l'organisation pédagogique, dans le fonctionnement de la recherche, ainsi que sur les plans administratifs, techniques ou numériques », déclare [Frédéric Dehan](#), président de l'ADGS (Association des directeurs généraux des services).

Imprimer

Il s'exprime lors de l'ouverture du colloque annuel de l'association sur le thème « de la crise à la stratégie : transformation numérique ou illusion numérique : occasion d'un retour d'expérience tourné vers l'avenir », organisé à La Rochelle Université, le 01/07/2021.

La crise est venue bouleverser en transversalité les missions des DGS (Directeur/trice général(e) des services) pour Frédéric Dehan : « Il a fallu inventer, réinventer des modes de fonctionnement, mettre en place une continuité d'activité minimale, faire preuve d'inventivité et d'initiative, qualité essentielle et indissociable, je l'espère, de nos fonctions. »

Celui qui est aussi DGS de l'Upec (Université Paris-Est Créteil) ajoute : « Force est de constater que nos établissements ont fonctionné, certes parfois en mode "dégradé", mais ont fonctionné en assurant l'essentiel. »

« Dans cet exercice d'agilité, en appui sur des cellules de crise très structurées, autour des DGS et des équipes présidentielles, chacun a su faire preuve de réactivité et de polyvalence, et les DGS ont su jouer un rôle prépondérant dans la conduite de cette crise », complète [Jean-Marc Ogier](#), président de La Rochelle Université.

L'ouverture du colloque de l'ADGS accueillait les participations d'[Anne-Sophie Barthez](#), Dgesip (Directeur/trice général(e) de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle), [Manuel Tunon de Lara](#), président de la CPU (Conférence des présidents d'université) et [Jacques Fayolle](#), président de la Cdefi (Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs).

« Dire que les établissements de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire ont assumé leurs responsabilités » (M. Tunon de Lara)

Pour le président de la CPU (Conférence des présidents d'université), Manuel Tunon de Lara, il est nécessaire de rappeler l'engagement de toutes les parties prenantes dans la gestion de la crise sanitaire.

« D'une manière générale, je crois qu'il faut évidemment féliciter les équipes, féliciter les établissements, et peut-être dans une forme d'immodestie dire que les établissements de l'enseignement supérieur, pendant la crise sanitaire, ont assumé leurs responsabilités. Contrairement à ce que l'on a pu craindre ou dire, ça n'a pas été des leviers de la transmission virale. »

Merci à l'État d'avoir permis une certaine présence des étudiants, ce n'était pas le cas de tous les pays : il y a des pays qui ont complètement fermé leurs universités, je pense que l'on a assez bien géré cette crise complètement inattendue. Nous n'étions pas armés pour le faire, nous en tirons les leçons, nous en avons tiré les leçons au niveau de la CPU (Conférence des présidents d'université). »

« Un dépassement de service public » (A-S. Barthez)

Anne-Sophie Barthez s'exprime sur le rôle essentiel des DGS (Directeur/trice général(e) des services) dans la traversée de la crise sanitaire. Elle souligne « le rôle essentiel que vous [les DGS] avez joué. Non pas pour assurer une continuité de service public, mais un dépassement de ce service public. Ce que vous avez réalisé peu l'aurait fait. Cette capacité des écoles, des universités à réagir en trois

jours, ça a surpris certains, mais nous, cela ne nous a pas surpris tant que ça. »

La crise sanitaire a aussi été l'occasion de renforcer les liens entre les acteurs dans les territoires, et notamment avec les recteurs délégués Esri.

« La crise a mis tout le monde d'accord sur l'immense utilité de ces recteurs délégués Esri avec lesquels nous étions quotidiennement en lien avec eux. Cela fait bouger beaucoup de lignes au ministère sur la relation entre l'État et les rectorats. Cela a posé beaucoup de questions sur le lien entre l'État et les établissements. »

Le numérique, un « élément clé » (J. Fayolle)

« Les DGS qui ont permis très sincèrement de "faire tourner" nos écosystèmes dans ces 18, 20 mois de crise le savent bien : le numérique a été l'élément clé de tout ça. La question qui se pose aujourd'hui, c'est comment on profite de ces leviers de transformation pour les pérenniser parfois, ou pour revenir parfois à des systèmes plus classiques et je pense que la notion d'équilibre est fondamentale dans ce cadre-là », dit le président de la Cdefi.

Jacques Fayolle présente le livre blanc de la Cdefi (Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs) nommé « penser l'après » réalisé par l'agence Canévet & Associés. Il regroupe un certain nombre de réflexions sur les transformations numériques, mais aussi des transformations plus larges, qui sont regroupées en quatre axes.

Pour lui, « elles semblent assez symptomatiques des travaux que nous faisons et que nous allons devoir faire dans les mois prochains ». Il s'agit de :

- la problématique de la transmission du savoir : « notre rôle premier en tant qu'universitaire, quelque soit la forme de nos établissements. Le numérique, s'il a certaines vertus il a aussi certaines contraintes, et l'évolution des dispositifs de nos plateformes pédagogiques et de l'accès aux plateformes pédagogiques, de l'équipement des étudiants est une problématique essentielle. »
- Pivoter : « la crise nous a amenés à nous interroger sur la forme même d'un certain nombre de services. Les services d'appuis à la pédagogie, leur renforcement nécessaire, la question de l'accompagnement et la formation de nos collègues enseignants-chercheurs, techniciens, à ces outils. Certains ont une habilité importante, mais il y a aussi un accompagnement global à faire. »
- L'inclusivité des établissements : « avec des publics distants, je pense par exemple aux étudiants internationaux, qui ont parfois des difficultés à rejoindre nos établissements en situation de crise. Il s'agit aussi de publics moins favorisés avec des difficultés d'accès ou des problématiques de logements, et d'accès au numérique dans leur logement. L'inclusion de nos établissements n'est pas un challenge, c'est une obligation, à la fois légale et morale. La transformation numérique doit forcément la prendre en compte. »
- La fédération des énergies : « aucun de nos établissements ne pourra atteindre ces challenges de manière individuelle. Le partage des bonnes pratiques, comme le colloque de l'ADGS, est un élément essentiel pour que chacun profite de l'expérience positive et négative des autres. »

« Une stratégie numérique très forte »

Anne-Sophie Barthez souligne l'enjeu de l'environnement numérique des établissements : le Mesri travaille à une « *stratégie numérique très forte* » à la suite du souhait du président de la République et du Premier ministre, stratégie déployée pour tous les ministères.

Conduire les activités dans une « triple dimension » (J-M. Ogier)

Jean-Marc Ogier, président de La Rochelle Université, indique que la résilience, la continuité de l'activité au sens large (administratif, pédagogique, scientifique), montre la nécessité de conduire les activités dans une « triple dimension ». Il cite :

- l'agilité : « la crise a obligé les universités à s'adapter sur des temps très courts. Le discours du président de la République lors du premier confinement a été prononcé le jeudi soir et que nous étions confinés le mardi. » Il indique aussi le fait de « s'adapter très rapidement aux contraintes de la crise tout en assurant la continuité de leur trajectoire stratégique. »
- La solidarité : « entre les services, entre les agents et les équipes, mais aussi avec les étudiants. La crise a été révélatrice d'un certain nombre de précarités dont nous avons conscience mais qui ont été mises en lumière à cette occasion. La solidarité de tous les partenaires ça a été particulièrement marquant, les territoires étaient à nos côtés pour nous accompagner : la communauté d'agglomération de La Rochelle, le département, la région, les entreprises, tout le monde s'est mis autour de nous pour nous accompagner, notamment sur la précarité des étudiants. »
- L'anticipation et la prise de recul : « il s'agit désormais de tirer des enseignements de tous les dispositifs qui ont été mis en place, parfois à la hâte pour s'en servir comme des leviers d'évaluation et d'anticipation pour notre avenir collectif. »

Rapport Igésr : « Un constat assez exhaustif des conditions d'exercice et du positionnement

des DGS » (F. Dehan)

L'igésr a publié un rapport sur l'exercice des DGS le 13/06/2021, il est l'objet de déclarations lors du congrès de l'ADGS.

« Ce rapport que l'ADGS juge globalement très positif dresse un constat assez exhaustif des conditions d'exercice et du positionnement des DGS. Sont formulées un certain nombre de recommandations (...) ce sont autant de pistes à explorer par notre tutelle, en lien avec les conférences, évidemment la CPU et la Cdefi » indique Frédéric Dehan.

Il précise les enjeux : pilotage du secteur de la recherche, supervision de l'échelon administratif au sein des composantes de formation, « insuffisance de collègues féminines sur un certain nombre de postes, notamment sur les très gros établissements ».

« Il nous appartient avec nos équipes de gouvernance de prendre toute notre part dans la mise en œuvre des recommandations formulées, avec les conférences, nous nous tenons à disposition du ministère et de l'administration centrale », conclut le président de l'ADGS.

Manuel Tunon de Lara partage les conclusions du rapport :

« On converge très vite sur les constats. De la part des présidents d'universités il n'y a pas de sujet là-dessus. On partage ce que décrit le rapport en termes de complexité, d'inconfort. Avec probablement l'idée que cette fonction qui est essentielle est une fonction en devenir.

Je dirais que ce rapport voit une face très statutaire (...) peut-être il faut que l'on regarde un petit peu plus les choses du côté de l'évolution de la fonction, du numérique, de l'aspect stratégique, du patrimoine. Tout ceci invite à travailler ensemble. De ce point de vue là, les collaborations à la fois entre conférences et ce type de colloque nous y amènent très concrètement ».

Association des DGS (ADGS)

Catégorie : Groupement professionnel

Adresse du siège

103 Boulevard Saint Michel
75005 Paris France

[→ Consulter la fiche dans l'annuaire](#)

Fiche n° 4209, créée le 16/06/2016 à 05:01